



SCI LOGISTIQUE OCCITANE

ZA Caumont II – La Plaine

11 200 Lézignan-Corbières



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE

**SCI LOGISTIQUE OCCITANE – STOCKAGE DE DECHETS
DANGEREUX TYPE BATTERIES LITHIUM (RUBRIQUE 2718)**

PIECE JOINTE N°5 CERFA (RESUME NON TECHNIQUE)

VERSION 1 – JANVIER 2025

Ce dossier a été réalisé avec le concours de l'Unité Conseil



APAVE EXPLOITATION FRANCE

	<i>DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE</i>	janvier 25
	- PIECE JOINTE N°5 -	Page : 2/5

PIECE JOINTE N°5¹ (RESUME NON TECHNIQUE)

ETUDE D'INCIDENCE (RESUME NON TECHNIQUE)

¹ Référence au formulaire CERFA n°15964*03

1 DESCRIPTION DU PROJET

Les installations de SCI Logistique Occitane sont implantées au sein de la zone d'activité des Caumont II situé à Lézignan.

Les installations de SCI Logistique Occitane proprement dites occupent une emprise foncière de 56 830 m².

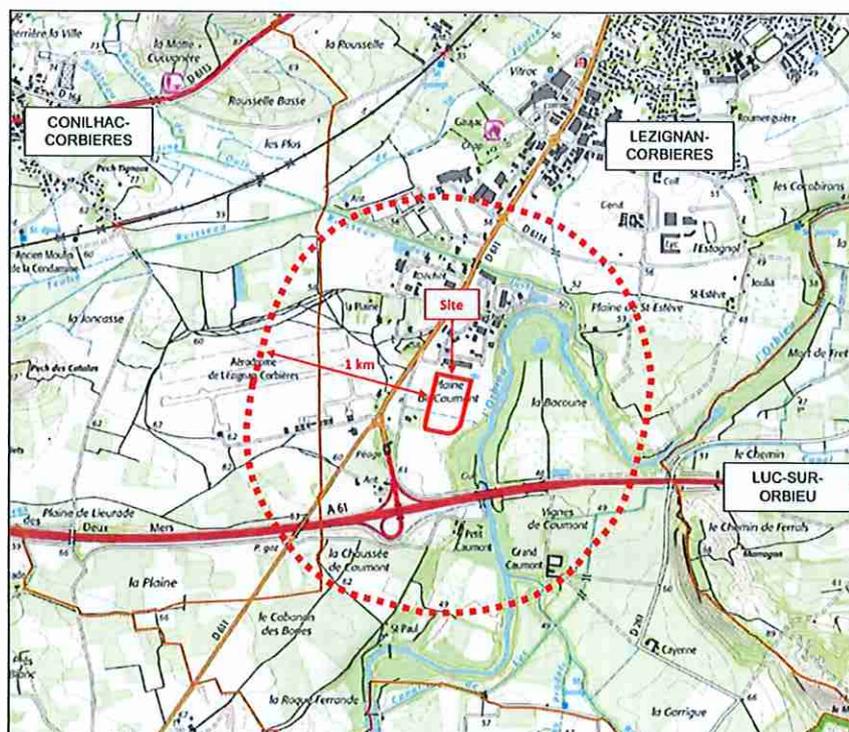


Figure 1 : Localisation du site SCI Logistique Occitane

SCI Logistique Occitane exploite des installations destinées à l'ajout d'une nouvelle activité de stockage de type déchet de batterie lithium régie sous la rubrique 2718 en lien avec un locataire du site « Sunroad Equipment » qui réceptionne dans le cadre de son activité des batteries lithium pour un service SAV.

L'activité se composera des étapes suivantes :

- réception des batteries issues des retours magasin (localisés sur l'ensemble du territoire) ;
- stockage provisoire au sein du container n°1 avant test ;
- analyse des batteries Lithium et chargeur au sein de l'atelier situé dans les bureaux accolés à la cellule 4, permettant de déterminer
 - o si la batterie est endommagée
 - o si le chargeur est endommagé
- dans le cas où la batterie est endommagée et non réparable, elle sera stockée dans le container n°2 dédié uniquement aux déchets Lithium pour une durée de 6 mois maximum. La filière d'évacuation des batteries est en cours de recherche.

	DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE	janvier 25
	- PIECE JOINTE N°5 -	Page : 4/5

2 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

MILIEU PHYSIQUE	
Topographie	L'environnement du site ne présente pas de relief particulier.
Météorologie	Pas de particularité de températures ou de précipitations. La commune de Lézignan-Corbières est un climat « tempéré chaud ».
Géologie	Présence exclusive de roches sédimentaires datent du Quaternaire ou du Tertiaire.
Hydrogéologie – captage des eaux potables	L'ensemble du projet est implanté en dehors de tout périmètre de protection d'ouvrages destinés à l'alimentation en eau potable.
Qualité de l'air	Le projet est situé au sein d'un environnement urbanisé créant des possibles pollutions de l'air (activités industrielles, trafic routier, etc.).
Bruit	Le site se situe en dehors des axes routiers soumis au plan de prévention bruit.
MILIEU NATUREL	
Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires	Le projet est localisé dans une zone protégée (ZNIEFF type I)
Zones humides	Le projet n'est pas localisé au sein d'une zone humide d'application de la convention de RAMSAR.
Trame verte et bleue	Le projet n'est pas localisé au sein d'une trame verte ou bleue.
PATRIMOINE HISTORIQUE ET PAYSAGER	
Paysage	Le site est localisé dans un environnement urbain industriel.
Sites remarquables	Le site d'implantation n'est pas dans un périmètre de protection d'un site remarquable.
Pollution des sols	Le projet n'est pas implanté sur un site référencé dans la basse BASOL.
ENVIRONNEMENT HUMAIN	
Population	Le site est implanté à proximité d'ERP
PLU	Le projet est implanté sur la commune de Lézignan-Corbières au sein de la zone AU du PLU.
Servitudes	Le site ne possède pas de servitudes dans son emprise.
Voies de communications	Le projet est desservi par plusieurs axes routiers à proximité
RISQUES NATURELLES ET TECHNOLOGIQUES	
Inondation	Le projet est localisé en dehors des zones inondations recensées au sein du PPRi
Mouvement de terrain	Absence d'un PPRn au sein de l'emprise du projet.
Aléa retrait et gonflement des argiles	Le projet se situe au sein d'une zone à aléa faible
Sismique	Le projet se situe au sein d'une zone à sismicité faible (niveau 2).
Industriel	Le projet n'est pas localisé au sein d'un PPRt.

	DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE	janvier 25
	- PIECE JOINTE N°5 -	Page : 5/5

3 INCIDENCES EN PHASE EXPLOITATION ET MESURES MISES EN PLACE

Thème	Incidences	Mesures pour éviter, réduire, et compenser
Environnement	Le projet n'aura pas d'impact sur ces sites compte tenu de leur distance d'éloignement et des impacts associés l'activité du site.	/
Paysage	L'incidence du projet est donc nulle.	/
Conservation des éléments du patrimoine archéologique	Le projet n'aura pas d'impact sur ces sites compte tenu de leur distance d'éloignement et des impacts associés l'activité du site.	/
Sol et Sous-sol	En phase d'exploitation, le site ne sera ni excédentaire ni déficitaire en matériaux et n'aura aucune incidence sur les sols et le sous-sol.	/
Air	L'activité de stockage de déchets de batteries Lithium n'entraîne pas d'émissions dans l'air	/
Eau	L'impact du projet sur les prélèvements en eau est ainsi négligeable.	/
Luminosité	L'incidence du projet est donc nulle.	/
Bruit et vibration	L'impact du projet sur le bruit est négligeable.	/
Trafic	L'impact du projet sur le trafic est négligeable.	/
Déchets	L'incidence du projet sur les déchets est faible.	/

